

Loi sur les banques

● (1632)

Je crois qu'en fait, le ministre, lorsqu'il était titulaire de ce portefeuille, n'a pas réussi à assumer son rôle, sinon, s'il avait eu l'intention de demander une deuxième reconduction, il aurait dès le début fait en sorte de présenter au Parlement des propositions claires et de fixer une date précise pour la présentation d'un projet de loi sur les banques contenant, comme il aurait dû, les modifications que le gouvernement aurait eu l'intention d'apporter. Je serais le dernier à prétendre que cette mesure pourrait avoir une quelconque influence sur les résultats des élections de cette année, mais il me semble que la question se situe bien au-dessus des vulgaires considérations électorales et que le gouvernement doit à la population du pays de la régler. A la fin du présent débat, le ministre devrait se lever, comme il a le droit de le faire, et s'engager fermement quant à la date de la présentation du projet de loi de manière à ce que les Canadiens travaillant dans le domaine bancaire et dans des domaines connexes soient en mesure de se préparer à l'entrée en vigueur de cette loi et aient le temps de demander de l'aide ou des conseils s'ils ont des raisons de croire que cela s'impose.

Je tenais simplement à dire ces quelques mots parce que cette loi revêt une grande importance aux yeux de tous les Canadiens. La population a l'impression que le gouvernement ne sait pas où il va, qu'il tourne en rond comme en fait foi le peu de confiance que notre dollar suscite sur les marchés monétaires internationaux. Cette attitude semble se refléter dans sa façon d'administrer notre économie. Nos perspectives d'avenir ne sont pas reluisantes. Je ne dis pas cela de gaieté de cœur. Cela m'attriste parce qu'un pays comme le Canada, qui a tant à offrir et de si vastes possibilités, mérite qu'on l'administre mieux que ne peut le faire le gouvernement actuel.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, je me permets d'intervenir dans un débat de troisième lecture sur un bill peu important qui renferme fort peu de choses, sauf qu'il retarde de 12 mois l'adoption du projet de loi sur les banques qui aurait dû être présenté à la Chambre il y a longtemps déjà.

Étant donné que les Canadiens se sont toujours intéressés au système bancaire et qu'on avait décidé que l'intérêt du pays exigeait une révision décennale de la loi sur les banques, les Canadiens se posent bien des questions à propos de ce bill et ils se demandent comment il se fait que le gouvernement n'a pas réussi à présenter une nouvelle loi sur les banques. En attendant, les affaires vont mal et le pays s'en ressent. Il n'y a pas que les grandes banques qui ne sachent pas sur quel pied danser, mais également les petites coopératives de crédit qui ont beaucoup de réserves à propos de ce bill.

Je sais, d'après le courrier que j'ai reçu, que les petites coopératives de crédit, leurs dirigeants et leurs actionnaires suivent de près le débat de ce bill. Dans les coopératives de crédit, on soupçonne les grands gestionnaires des banques de faire des pieds et des mains pour en retarder l'adoption et nuire ainsi à leur croissance et à celle des caisses populaires. Peut-être ces soupçons ne sont-ils pas entièrement fondés. Ces institutions, pendant des années, ont certes beaucoup contribué à la vie économique de notre pays, en particulier dans nos campagnes. Elles s'alarment beaucoup de ce retard. Elles se demandent si ce n'est pas à dessein que le gouvernement retarde ainsi la refonte de la loi sur les banques, parce qu'il s'apprêterait à présenter à l'égard des coopératives de crédit

une mesure législative qu'elles ne voudraient pas accepter. La population a droit d'en être informé avant que le gouvernement ne déclenche des élections, et le gouvernement ne devrait pas imposer aux coopératives de crédit une mesure législative qui leur rendrait la vie intenable. Le ministre des Finances (M. Chrétien) devrait dire toute la vérité à la Chambre des communes et à la population au sujet du nouveau projet de loi sur les banques que l'on est en train de rédiger et que refuse de lui rendre le ministre de la Justice.

C'est un fait que nous avons besoin d'une nouvelle loi sur les banques, et personne ne conteste que le besoin de changements se fait vraiment sentir, mais il est difficile de savoir ce qu'ils seront. Seront-ils désagréables au point que les électeurs ne pourront pas les accepter? Évidemment, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que son parti en était un d'extrême centre. Qu'a-t-il voulu dire? Jusqu'à quel point est-il extrême? Il a également dit: «Nous formons un parti de l'extrême centre». Je n'ai jamais entendu dire de gens qui se situent au centre de l'éventail politique qu'ils pouvaient se qualifier d'extrémistes. En fait, ils ne font pas grand-chose, et c'est bien ce qu'illustre le bill à l'étude. Ce mince bill n'est qu'une intention de continuer de ne rien faire.

Le temps est certes venu où l'on devrait trouver dans la nouvelle législation bancaire une idée de la voie à suivre. Le gouvernement a même publié un brillant opuscule sous le titre «La voie à suivre», mais étant donné son retard à remanier la législation bancaire, peut-être aurait-il dû l'intituler «Retour en arrière».

Il y a bien longtemps que l'économie de notre pays n'avait davantage souffert d'incertitudes et que les perspectives n'avaient été aussi sombres. Le *Globe and Mail* publiait dans son numéro d'hier les résultats d'un sondage effectué par la Banque de Montréal auprès de 2,261 entreprises, et qui révélaient des perspectives généralement et uniformément sombres. Les personnes interrogées pensent que l'indice des prix à la consommation continuera de progresser. Il est intéressant de noter que quelques 60 p. 100 des personnes interrogées estiment que la dévaluation du dollar canadien nuit à leur position concurrentielle tandis que 40 p. 100 seulement estiment que leur position s'en est trouvée améliorée. C'est donc dire que, chez ceux qui devraient s'y connaître le mieux en matière de dévaluation du dollar, les avis sont partagés. La plupart estimaient qu'il n'y aurait pas de changement dans les dépenses d'investissement, et la grande majorité proposaient que le gouvernement fédéral réduise ses dépenses. Le fait que ce dernier doive emprunter 200 millions de dollars dans la conjoncture actuelle prouve la faiblesse sous-jacente de notre position économique dans le monde.

Le ministre des Finances est même allé jusqu'à proposer d'aller au marché de New York chercher les capitaux étrangers nécessaires pour soutenir le dollar, ce qu'il a d'ailleurs annoncé la semaine dernière. Il est certes difficile d'accorder au ministre que le dollar flotte librement alors que nous avons engagé une si forte partie de nos réserves pour assurer un flux qu'on dit ordonné. L'autre jour, à Montréal, le ministre des Finances a affirmé que la reprise allait bien. Il a précisé qu'au cours des troisième et quatrième trimestres de l'an dernier, la croissance à long terme a augmenté, mais d'après Statistique Canada, notre activité a beaucoup ralenti dans le quatrième trimestre.